

Compte-rendu du Conseil d'Ecole du mardi 8 mars à 18h30

Etaient présents : Les enseignantes : Mmes Costa, Racine, Ramboz, Lardy, Lopes, Héméry, Crasnier, Vilalta, Boulin (directrice)

Associations les Parents de L'Etang : Mmes Barres, Brusset, Dendy Wilkes, Porta, Facq, Wilquin-Becquet, Ms Clément et Dugas

Association Les Enfants de L'Etang : M. Louchet et Mme Zaouane

Pour la mairie : Mme Lacheteau, Maire adjointe à l'Education, au Social et aux solidarités - Mme Loizeau (service à la population) - Mme Jourdan (déléguée à l'éducation)

Sont excusés : Mme Ciret, inspectrice de l'Education Nationale, Mme Baloup, Mme Bigant enseignantes-

➤ **Crise sanitaire à l'école : protocoles et retour sur la période. Réponses aux questions :**

Depuis le dernier conseil d'école de novembre, les protocoles se sont succédés. Avant les vacances de Noël, un cas positif entraînait une fermeture de classe. Au retour des vacances de Noël, ce dispositif a été modifié et un cas n'entraînait plus nécessairement la fermeture. D'autres problématiques ont vu le jour : des enseignants malades ou devant garder leurs propres enfants n'étaient pas toujours remplacés, faute de remplaçants. Cela a entraîné des fermetures administratives. Nous avons eu jusqu'à 5 classes fermées la même semaine. Au retour des vacances de Noël, les cas se sont multipliés très vite et aujourd'hui, on peut faire le constat que 38 % de la population scolaire a eu le covid. Des tests salivaires ont été à nouveau proposés en janvier et ont révélé des cas positifs. Les absences des élèves malades ont bouleversé le rythme des apprentissages dans les classes, obligeant les enseignants à prévoir et transmettre le travail. Cette période a été très difficile à gérer pour tous.

A la question : est-ce que les élèves ont pris du retard ? Non. Néanmoins, certaines leçons ont été différées car trop d'élèves absents.

Je remercie les familles qui ont, dans leur très large majorité, respecté les protocoles et soutenu l'équipe enseignante.

Je remercie aussi l'Inspection qui a essayé de trouver des solutions de remplacement pour les enseignants absents.

A partir du lundi 14 mars, plus de masque en intérieur.

➤ **Les évaluations de CP - 2^{ème} partie**

Compte tenu du grand nombre d'absents, la 2^{ème} partie des évaluations nationales qui devait avoir lieu en janvier a été repoussée par l'inspection, au 14 mars. Les résultats seront communiqués aux familles.

De même, certaines classes ont dû rendre le 1^{er} livret scolaire un peu plus tard, toujours à cause des classes fermées et du grand nombre d'absents.

➤ **Les projets pédagogiques des classes / projets en lien avec la commune :**

Les projets de classe se poursuivent, malgré les restrictions concernant certaines sorties scolaires. 4 classes de de cycle 2 (CPA-CPB-CP/CE1-CE1/CE2) ont élaboré un projet « classe d'eau » avec l'Agence Seine-Normandie et ont obtenu un financement de 700 € par classe. Nombreuses sorties organisées, un travail avec un ancien élu de la ville sur « l'eau dans la ville » et plus largement un travail sur l'importance de l'eau sur terre et dans notre vie. Début du projet en avril.

Le projet Théâtre des 2 classes de CM1/CM2 et CE2/CM2 (classe PACTE) prend forme : les répétitions sont plus fréquentes avec la comédienne. Les familles participent à la confection des costumes sur le thème de la mythologie. Sorties associées prévues à la comédie française et peut-être au Louvres.

Classe de découverte pour les élèves de CE1/CE2 du 13 au 17 juin à l'abbaye de St-Maur. L'objectif est d'écrire un livre avec un auteur pour la jeunesse. Le transport se fera en car. La mairie subventionne le cout du transport à hauteur de 3000 € (pas d'autres classes de découverte prévue cette année)

Projet des élèves de CE1« de La Fontaine à Molière » proposé par l'Inspection en partenariat avec le château de Versailles. Une exposition réunira toutes les créations artistiques en mai. La classe crée une chanson avec un artiste en résidence à La Clef de St-Germain. Cette chanson sera enregistrée et présentée en Mai.

La classe de CE2 travaille également sur le thème de La Fontaine.

Les CM2 poursuivent le projet sur les arbres avec la création d'un herbier individuel. Le parcours dans la ville devrait être prêt pour la fête de la nature organisée par la ville le 14 mai.

La classe de CM1 entame un cycle yoga et mandalas avec 2 intervenantes ainsi que la poursuite du projet école et cinéma. Le thème de Jean de la Fontaine va également être étudié.

Une action s'est mise en place en lien avec l'association « les parents de l'Etang » et Handi-Cap-Prévention, avec la collecte de bouchons en plastique. Une information a été diffusée auprès des familles. Un intervenant devrait venir à l'école pour parler des finalités de cette action, peser les bouchons...Elèves motivés.

3 actions en partenariat avec la mairie se mettent en place :

Projet « fête de la nature », qui aura lieu le 14 mai en ville. A cette occasion, chaque élève va produire un plant d'une espèce potagère, soit 266 plants qui seront distribués le jour de la fête aux stagnovillois.

Autre projet, favoriser les mobilités douces avec une action visant à sensibiliser les enfants et leur famille sur leurs pratiques quant à leurs déplacements pour venir à l'école. Le but étant que les choix s'orientent vers des déplacements à pied, en vélo, en trottinette... pour agir sur notre quotidien et préserver la planète par des gestes simples.

Déjà un certain nombre de nos élèves se déplacent en vélo ou en trottinette pour venir à l'école. 2 élèves ont retrouvé leur vélo vandalisé. C'est inacceptable. Des barrières ont permis de créer un espace sécurisé. Ces barrières ont été enlevées pendant les vacances d'hiver. Peut-on en remettre ? Nous souhaitons la création d'un abri sécurisé pour les vélos enfants et adultes.

Certains élèves doivent récupérer leur vélo après l'accueil de loisirs du soir, il faudra réfléchir sur l'emplacement de cet abri, à l'extérieur de l'école ?

En parallèle, les classes de CP vont entamer une action sur la sécurité avec Mme la policière municipale. Les enseignants des autres classes vont poursuivre cette action afin que sur l'ensemble de la scolarité, la sécurité soit abordée (déplacements à pied, à vélo, dans les transports en commun).

➤ **L'enseignement de la natation :**

La natation s'est arrêtée pour les élèves de CE1 et CM2 juste avant les vacances de Noël ; Il restait encore 3 ou 4 séances qui ne seront pas rattrapées. Les 3 classes de CP débuteront leurs séances en juin, une séance par jour pendant 2 semaines.

➤ **Modalités concernant les passages de classe, de cycle :**

Comme chaque année, les familles recevront avant les vacances de printemps une proposition de poursuite de la scolarité qui sera suivie d'une décision de passage. Les familles n'étant pas d'accord avec la décision pourront faire appel dans la limite des dates qui seront indiquées.

Pour le passage au collège des élèves de CM2, la procédure débutera avant les vacances de printemps. Les familles devront veiller à rendre les documents dans les délais. Une information leur sera distribuée concernant les différentes options.

Les élèves concernés devraient pouvoir visiter le collège de secteur, Louis Lumière (pas de date retenue) en fin d'année.

➤ **Informations diverses :**

Nous avons accueilli 2 élèves de CP et 2 élèves de CE1 depuis novembre. Effectif actuel : 266

➤ **Les évènements prévus d'ici la fin de l'année :**

14 au 28 mars : festival du livre à l'école

Vendredi 22 avril : photo de classe

19 mai : les 2 classes de CE2/CM2 et CM1/CM2 joueront leur pièce de théâtre au théâtre de St-Germain en laye

Cross au stade pour toutes les classes : vendredi 10 juin matin

Fête d'école : samedi 25 juin

➤ **A noter :**

L'école est confrontée à des problèmes de connexions internet depuis avant les vacances d'hiver, ce qui perturbe l'école. La mairie fait en sorte d'y remédier au plus vite.

Le portail principal n'est plus relié actuellement à l'interphone de la classe de la Directrice (interphone hors d'usage). Cela perturbe grandement le fonctionnement de l'école.

Compte rendu rédigé par La Directrice, Mme Boulin (fin de la séance à 20h 45)